



## Compte-rendu de la réunion des porte-parole du CAU avec Sylvia Pinel, ministre du Logement

Mercredi 16 avril 2014 - 72 rue de Varenne, 75007 PARIS

**Etaient présents :** La ministre Sylvia Pinel, Emilie Piette (sa directrice de cabinet) et Christian Barres (responsable logement de son cabinet), Sabine Fourcade (DGCS) et Sylvain Turgis (son directeur de cabinet), Alain Régnier (Dihal), Florent Gueguen, Christophe Robert, Clémentine Sinquin (CAU)

Une rapide présentation de l'histoire du Collectif a permis d'affirmer son rôle de coproducteur des orientations du gouvernement en matière de logement et d'hébergement, tout en affirmant sa liberté d'expression. Les porte-parole ont ainsi témoigné d'un « bras de fer plus ou moins difficile » avec les gouvernements successifs, bras de fer qui pourrait se tendre au vu de l'orientation inquiétante prise par le Premier Ministre le 16 avril 2014.

Dès le début de la réunion, les porte-parole ont développé leurs profondes craintes sur la question sociale dans son ensemble. Dans un contexte économique extrêmement difficile où la pauvreté monétaire des ménages s'amplifie, les menaces qui pèsent sur les plus démunis sont insupportables. La ministre a été prévenue : les associations du Collectif, qui tous les jours travaillent à maintenir la cohésion sociale sur les territoires, seront amenées à réagir suite à l'annonce de la suspension du Plan quinquennal de lutte contre la pauvreté. L'abandon de la revalorisation du RSA prévue dans ce Plan intervient alors même que le chômage et la masse des travailleurs pauvres augmente. Le gouvernement affirme que les plus fragiles ne seront pas victimes des mesures d'austérité, et pourtant il annonce le gel des APL, seule aide réellement solvabilisatrice pour les ménages appartenant aux trois premiers déciles de revenus de l'Insee. Qui sont, pour ce gouvernement, les plus fragiles de la société ?

Le ton est posé. Les porte-parole proposent dès lors à la ministre de travailler ensemble, et lui présentent les propositions portées par le Collectif : plan de programmation de logements à prix réellement abordables pour les ménages à faibles ressources, mobilisation du parc privé à vocation sociale, réelle politique de prévention des expulsions locatives avec dédommagement des propriétaires, relogement d'urgence des ménages prioritaires au DALO, relance de la commission nationale consultative sur l'habitat des Gens du voyage, plan de résorption des bidonvilles. Sur ce point, la DGCS et la Dihal ont confirmé la mission confiée à Adoma sans donner de détails sur les moyens affectés.

La situation dramatique du secteur de l'hébergement a également été présentée à la ministre : il a été demandé de mettre fin à la gestion saisonnière de l'hébergement, sans toutefois pérenniser des places d'urgence aux conditions difficiles pour les personnes (hôtels, gymnases...). La ministre a été d'autre part prévenue sur l'absurdité de la circulaire de Manuel Valls du 11 mars 2014, qui demande à ce que les personnes déboutées du droit d'asile ne soient plus hébergées dans les centres d'urgence, alors même que l'accueil en France se veut inconditionnel. L'accès direct au logement pour les personnes sans-abri en zones non-tendues a aussi attiré l'attention de Sylvia Pinel, qui souhaite en savoir plus sur ce sujet.

Les porte-parole ont pointé le décalage insupportable entre les annonces, les circulaires et la réalité du terrain, notamment sur la question du logement d'abord et sur la fin de la gestion saisonnière de l'hébergement, avec une faible mobilisation des préfets et in fine une perte d'autorité et de crédibilité de l'Etat sur les textes et orientations non mises en œuvre.

La ministre était à l'écoute, prenant des notes sans apporter de réponses sur nos orientations.